

Du 20 Avril « Dessine l'Aïkido ! » au 18 Mai CID Provence 2020 Jeunes



« *Illustre ta technique d'Aïkido préférée !* »

Réalise ton dessin sur une **feuille A4**, par tout moyen (crayons, feutres, peinture, pastels, collages, etc.). **Le thème** de l'opération « **Dessine l'Aïkido !** » est :

« **Illustre ta technique d'Aïkido préférée !** ».

« **Formulaire de participation / Autorisation parentale** »
(au verso) à joindre au dessin
(à défaut, toutes les informations du formulaire de participation pourront être reportées de façon manuscrite au dos du dessin (de manière bien lisible)).

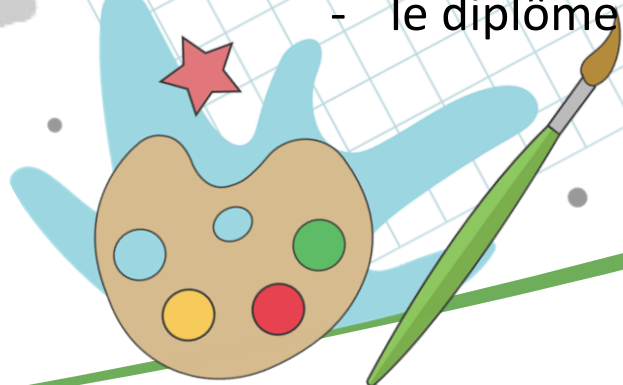
Envoie **ton dessin** (scanné, ou à défaut, photographié (**attention à la qualité!**)) et ton formulaire de participation par mail au CID Provence **commissionjeunes.cidprovence@gmail.com**

entre le 20 Avril et le 18 Mai 2020

Tous les dessins collectés seront **affichés sur la page Facebook du CID Provence** (et/ou sur le site internet du CID).

Certains dessins seront choisis pour illustrer :

- le diplôme de ligue Kyu (disponible sur le site du CID),
- le diplôme du stage de fin de saison,
- le diplôme du stage ados.



Formulaire de participation / Autorisation parentale



Nom du participant :
Prénom du participant :
Date de naissance :/...../.....
Club :
Adresse :
Email :
Téléphone :

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) :

.....

Père, Mère, Tuteur (*rayez les mentions inutiles*)

AUTORISE mon enfant (ci-contre) à participer à l'opération « Dessine l'Aïkido ! » 2019/2020 organisée par le CID Provence.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au règlement de l'opération « Dessine l'Aïkido ! » 2019/2020.

Date :/...../.....

Signature :

(du représentant légal pour les mineurs)

Règlement de l'opération « Dessine l'Aïkido ! » 2019/2020



Article 1. Organisateur

Le Comité Interdépartemental de Provence Aïkido (FFAB) organise l'opération « Dessine l'Aïkido ! » du 20 avril au 18 mai 2020.

Article 2. Déroulement

L'organisateur se réserve le droit de prolonger la période de participation, de reporter, de modifier ou d'annuler la présente opération si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Article 3. Objet de l'opération « Dessine l'Aïkido ! » 2019/2020

Cette opération a pour objectif de mettre en valeur la vision de l'Aïkido pour les jeunes.

Le thème l'opération « Dessine l'Aïkido ! » 2019/2020 est « **Illustre ta technique d'Aïkido préférée !** »

Article 4. Modalités de participation

La participation à l'opération « Dessine l'Aïkido ! » est gratuite et ouverte aux jeunes de 3 à 17 ans licenciés dans un club du CID Provence.

4.1. Participation

La participation (formulaire ci-dessus) entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables en la matière. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

4.2. Mineur / Autorisation Parentale

La participation est réalisée au moyen du « [Formulaire de participation / Autorisation parentale](#) » ci-dessus qui sera [joint au dessin](#) (à défaut, toutes les informations du formulaire de participation pourront être reportées de façon manuscrite au dos du dessin (de manière bien lisible)).

Pour participer, le participant doit **faire parvenir son dessin** (scanné, ou à défaut, photographié (attention à la qualité)) **et son formulaire de participation par mail entre le 20 Avril et le 18 Mai 2020 au CID Provence** (commissionjeunes.cidprovence@gmail.com). Le dessin devra être réalisé sur un format A4, par tout moyen (crayons, feutres, peinture, pastels, collages, etc.).

Le Participant mineur doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur légal acceptant sa participation à l'opération ainsi que le présent règlement.

Article 5. Propriété intellectuelle (autorisation et publication)

Chaque participant consent, comme condition de validité de sa participation à l'opération, à la cession à titre gratuit de ses droits patrimoniaux pour une durée illimitée à partir de la date butoir de remise des productions. Le dessin ne devra pas porter atteinte à l'esprit de l'opération « Dessine l'Aïkido ! ». En aucun cas, le dessin ne devra porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle et droits à l'image d'un tiers. Le participant ou, le cas échéant, son représentant légal, s'engage à fournir un dessin qu'il a réalisé personnellement.

Article 6. Communication des œuvres réalisées

Tous les dessins collectés seront **affichés sur la page Facebook** du CID Provence (et/ou sur le site internet du CID Provence <https://www.aikidoprovence.com/>).

Certains dessins seront retenus pour illustrer le diplôme des grades kyu disponible sur le site internet du CID Provence, le diplôme du stage de fin de saison, et le diplôme du stage ados.

Article 7 -Protection des données personnelles

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la participation sont traitées conformément aux textes en vigueur relatifs à la protection des données personnelles. Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre de l'opération sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.

Ces informations, enregistrées sur un fichier informatisé par le CID Provence, seront utilisées uniquement dans le cadre de la présente opération et ne seront pas transmises à des tiers et conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la date butoir de remise des productions au CID Provence. Tous les participants peuvent exercer un droit d'accès aux données les concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : commissionjeunes.cidprovence@gmail.com ou le CID Provence, 106 bd de la coopérative, 13610 Le Puy-Sté-Réparade.